N°	Bonne réponse	Justification
1	B	La spécialisation des exercices impose de rattacher les charges et les produits à l'exercice concerné.
2	B	Le bilan présente la situation patrimoniale de l'entreprise à une date donnée.
3	B	100 000 ÷ 4 = 25 000 DH par an.
4	C	La prudence impose de prendre en compte les pertes probables dès qu'elles sont connues.
5	A	Le CPC permet de déterminer le résultat de l'exercice.
6	B	Une charge payée en N concernant N+1 constitue une charge constatée d'avance.
7	A	Le BFR correspond aux stocks et créances diminués des dettes d'exploitation.
8	B	La trésorerie nette est égale au FR diminué du BFR.
9	B	La permanence des méthodes consiste à conserver les mêmes méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf justification.
10	A	CGNC signifie Code Général de Normalisation Comptable.